



Rescue Normandie
Formation

Formation devenir acteur APS ASD ALM :

Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile incluant l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Durée : 4,5 jours

32heures en présentiel en séquence non consécutives (22h00 pour la partie prévention dont 14h00 consacrées à l'ALM et 10h00 au SST) ainsi qu'un travail intersession entre les 2 périodes de formation. Le travail intersession en sus est estimé à 4h00

Prérequis participant :

Aucun prérequis nécessaire

Prérequis établissement :

Nous contacter

Public :

Toute personne ayant des activités de soins de d'aide à domicile

Modalité d'organisation :

Minimum 4 participants et maximum 10 participants

Lieu de la formation :

En intra

Formateur :

Formateur APS ASD en ordre de validité certifié par l'INRS ayant suivi le module complémentaire ALM

Contact :

TAILLARD Patricia
5 Hameau du Clos d'Ailly
14570 Clécy
06.60.52.51.03
contact@rescue-normandie-formation.fr

En situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Tarif :

Nous contacter

Objectifs de la formation : A l'issu de la formation, les participants devront être capable :

- D'observer et analyser toute situation de travail à domicile, repérer les situations dangereuses et proposer des mesures de prévention adaptées pour se prémunir des dangers
- De maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours en situation d'urgence
- De mettre en œuvre une démarche lui permettant d'accompagner la mobilité du bénéficiaire, en prenant soin de lui et de soi
- De savoir à qui et comment remonter ses suggestions d'amélioration au sein de la structure et, en situation d'urgence, alerter selon l'organisation interne mise en place

Programme de la formation :

- Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans la structure
- Protéger - Examiner la victime - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir :
La victime saigne abondamment - La victime s'étouffe - La victime se plaint de malaise
La victime se plaint de brûlure - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas mais elle respire - La victime ne répond pas et ne respire pas
- Observer et analyser une situation de travail
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées
- Les étapes nécessaires aux déplacements naturels
- Analyser la situation d'accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
- Mise en pratique de l'ALM
- Piste d'amélioration

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques
- Méthode heuristique, démonstrative, applicative, échange des pratiques et démarche réflexive
- Des documents et supports seront mis à disposition des participants pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail

Modalité d'évaluation et traçabilité :

- Evaluation pédagogique tout au long de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques
- Attestation de fin de formation : remis au participant
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation : remis à chaque participant
- Feuille d'émargement des participants

Certification de la formation : Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur APS ASD ALM (Modèle National Forprev)
En plus du certificat, le dispensateur de la formation délivre une attestation de formation mentionnant la durée et précisant que le nouveau domaine de compétence ALM a été acquis
Un maintien et actualisation des compétences (MAC) doit avoir lieu avec un intervalle maximum de 24 mois d'une durée de 14h00